

CONSTRUCTIONS À VERBE SUPPORT DANS DES LANGUES SOV¹

RÉSUMÉ. — *Ce travail porte sur des expressions formées par un verbe vide sémantiquement et un nom prédicatif dans des langues SOV comme le persan, le basque et le japonais. Il s'agit d'expressions très similaires à ce qu'on appelle dans la littérature française « constructions à verbe support » ou dans l'anglaise « light verb construction » comme faire mention de, prendre conscience, mettre en ordre, etc. En ce qui concerne les constructions à verbe support (CVS) espagnoles, certains auteurs ont proposé de les traiter comme un cas d'incorporation syntaxique : l'incorporation du nom au verbe fait en sorte que toute la construction fonctionne comme une sorte de verbe complexe. Étant donné le grand nombre d'expressions similaires à nos CVS dans ces langues SOV, nous avons voulu examiner quelles ont été leurs descriptions afin d'appuyer ou de réfuter la thèse de l'incorporation syntaxique. Après un survol des données en persan, en japonais et en basque, nous allons soutenir la thèse que même si les CVS constituent un tout sémantiquement, elles sont des syntagmes au niveau syntaxique, c'est-à-dire des séquences formées par un verbe et un nom liés syntaxiquement. Notre but est de montrer que le concept d'incorporation syntaxique n'est pas nécessaire si, d'un côté, l'on sépare adéquatement le niveau sémantique et le niveau syntaxique, et d'un autre côté, on est conscient d'être en face d'un phénomène phraséologique et, donc, non régulier.*

1. Ce travail a été mené grâce à un séjour de recherche à l'Université de Montréal financé par la Xunta de Galicia. Je voudrais remercier, d'abord, mon informateur du persan Amin Agdami et mon informateur du basque, Rubén Urizar. Ensuite, je remercie Suzanne Mantha et Danielle Collignon qui ont assumé la tâche de corriger le français de ce travail. Je remercie également José García-Miguel pour ses remarques sur la première version de cet article. Finalement, ma plus grande reconnaissance s'adresse à Igor Mel'čuk. C'est lui qui m'a initié à cette matière et qui m'a fait l'honneur de répondre à mes nombreuses questions et de m'en poser de nouvelles ; celles-ci devront cependant attendre d'être traitées dans des recherches ultérieures.

1. Introduction

Ce travail porte sur la nature syntagmatique des constructions à verbe support (CVS). Il s'agit d'expressions comme *hacer mención* « faire mention », *tomar conciencia* « prendre conscience », *poner orden* « mettre (en) ordre », etc. dans lesquelles le verbe sert comme support du prédicat sémantique exprimé par le nom. Le caractère « soudé » des CVS, spécialement celles où le nom apparaît sans déterminant, a conduit certains grammairiens à traiter ces constructions comme une sorte de verbe complexe, fonctionnant syntaxiquement comme un seul mot². D'après cette analyse, le groupe verbenom d'une CVS ne différerait pas d'un « verbe simple ».

Cette idée d'assimiler une CVS à un verbe simple a une certaine tradition. Par exemple, dans le cadre du lexique-grammaire, Leclère (1971 : p. 69 et 74) indique que certains noms comme *constatation* ou *impression* en combinaison avec certains verbes comme *faire* ou *avoir* respectivement ont un comportement syntaxique équivalent à celui d'un verbe. Encore plus loin dans le temps, on trouve chez Bally (1965 : p. 169) l'idée de traiter les suffixes désinentiels des CVS comme des infixes : ainsi, d'après son analyse, dans *il prenait peur* la désinence *-ait* coupe en deux le radical *prendre-peur*.

Plus récemment, certains auteurs ont proposé de traiter les CVS espagnoles comme un cas d'*incorporation syntaxique* (voir Wonder 1990, Moreno Cabrera 1991, Masullo 1996, Mendivil 1999). La notion d'incorporation syntaxique n'a pas de définition précise dans ces travaux³. *Grosso modo*, on peut dire qu'elle consiste en la formation d'un prédicat dérivé avec un argument en moins que le prédicat de base.

Étant donné le grand nombre d'expressions similaires aux CVS espagnoles dans des langues qui en sont typologiquement très éloignées tels le persan, le basque et le japonais⁴, nous avons voulu examiner les descriptions qui en ont été faites afin de pouvoir appuyer ou réfuter la thèse de l'incorporation syntaxique. Le persan et le japonais

2. Voir, par exemple, Gracia (1986). Contre l'idée que les CVS soient traitées comme un seul noeud syntaxique, voir Gaatone (1981) pour le français et Grosu (1977) pour la CVS anglaise *to make the claim*. Thun (1981 : p. 333) rejette le terme *verbes composés* pour des CVS comme *faire joujou* ou *faire pression*, mais il propose le terme *verbes décomposés*. Dubský (1965 : p. 195) opte aussi pour appeler nos CVS *formes verbo-nominales décomposées*.

3. Pour la notion d'incorporation syntaxique dans le cadre générativiste, voir Baker (1988 et 1996).

4. Ces trois langues se caractérisent par l'ordre de base Sujet-Objet-Verbe. Comme l'a suggéré Moreno Cabrera (1991 : p. 699), il est possible que la prolifération des CVS dans ces langues soit liée à l'ordre typologique Objet-Verbe

sont particulièrement utiles pour illustrer notre propos parce que ces langues disposent d'une construction à double objet. Le basque, par contre, ne possède pas une telle construction, mais l'auxiliaire qui sert à conjuguer le verbe nous donne aussi des indices de la transitivité du verbe. De ces trois langues, c'est la construction avec le verbe *suru* « faire » japonais qui a attiré le plus l'attention des linguistes, mais à notre connaissance, les constructions de ces trois langues n'ont jamais été mises en comparaison. Même si la construction en question a des caractéristiques individuelles et distinctives dans chaque langue, nous pensons que les trois partagent des propriétés similaires à celles des CVS des langues comme l'espagnol, le français, l'allemand ou l'anglais⁵ : un verbe, qui est dépourvu de sens, se combine avec un nom prédicatif pour former un tout sémantiquement.

De notre point de vue, les CVS sont une sorte d'expression phraséologique, plus particulièrement une « collocation », c'est-à-dire une paire d'unités lexicales, verbe et nom, où c'est le nom qui sélectionne lexicalement le verbe. Ainsi, le choix lexical de ce verbe est restreint : le nom espagnol *paseo* « promenade » choisit le verbe *dar* « donner », tandis que ses équivalents en français ou en anglais choisissent respectivement les verbes *faire* ou *to take* « prendre ». Pour les constructions des langues SOV en cause, il n'y a pas eu encore une reconnaissance du fait qu'il s'agit du même phénomène collocationnel. Les termes plus habituels pour les nommer dans la littérature sont « verbe périphrastique » ou le fourre-tout de « locution verbale ». Comme nous le verrons plus tard, le fait d'admettre que les CVS ont une nature phraséologique permettra d'éclaircir la confusion répandue dans la littérature entre l'objet au niveau sémantique et au niveau syntaxique.

Notre cadre théorique est la Théorie Sens-Texte (TST), que nous n'allons pas décrire ici (voir Mel'čuk 1988 et 1997, entre autres), mais nous voulons faire remarquer que dans cette approche les niveaux sémantique, syntaxique et morphologique sont clairement distingués. Signalons aussi que la syntaxe de la TST est une syntaxe de dépendance où, comme nous le verrons, la notion d'incorporation syntaxique, issue de la syntaxe de constituants, n'est pas pertinente.

La discussion procédera comme suit : nous examinerons d'abord les descriptions des données du persan et nous prendrons le point de vue de Lazard (1994) comme phare pour aborder les autres langues

5. La bibliographie sur les CVS dans les langues européennes est très abondante, spécialement sur le français. À titre d'illustration, voir sur le français Giry-Schneider (1987), M. Gross (1994), etc. ; sur l'anglais, Cattell (1984), Wierzbicka (1982), etc. ; sur l'allemand, Helbig et Buscha (1980) et sur l'espagnol, Alonso Ramos (1998), Mendivil (1999), etc.

(section 2). Ensuite, nous exposerons les CVS du basque qui se différencient du persan par une moindre productivité, mais où l'on trouve l'ajout d'un verbe auxiliaire différent selon le verbe support choisi (section 3). La dernière langue traitée sera le japonais dont les CVS ont été abondamment étudiées par la grammaire générative (section 4). Nous établirons des comparaisons avec les CVS de l'espagnol pour les trois langues. En conclusion, nous allons soutenir la thèse que même si les CVS constituent un tout sémantiquement, elles sont des syntagmes au niveau syntaxique, c'est-à-dire des séquences formées par un verbe et un nom liés syntaxiquement. Notre but est de montrer que le concept d'incorporation syntaxique n'est pas nécessaire si, d'un côté, l'on sépare adéquatement le niveau sémantique et le niveau syntaxique et si, d'un autre côté, on est conscient qu'on est en face d'un phénomène phraséologique et, donc, non régulier (section 5).

2. Constructions à verbe support en persan

Le persan, ainsi que d'autres langues iraniennes comme le tadžik (parlé au Tadžikistan), présente la particularité d'avoir très peu de verbes simples, mais des milliers de constructions analytiques⁶, appelées « verbes composés » (Lehr 1994) ou « verbes périphrastiques » (Sheintuch 1976) ou encore « locutions verbales ». Il s'agit d'expressions comme les suivantes (exemples pris de Sheintuch 1976, Moshiri 1988 et Lazard 1994) :

- (1) Exemples avec le verbe *dâdan* « donner »

a. <i>farman dâdan</i>	b. <i>taškil dâdan</i>	c. <i>dars dâdan</i>
ordre donner	formation donner	cours donner
« ordonner »	« former »	« enseigner »
- (2) Exemples avec le verbe *kardan* « faire »

a. <i>âteš kardan</i>	b. <i>soâl kardan</i>	c. <i>yalabe kardan</i>
feu faire	question faire	victoire faire
« allumer »	« demander »	« vaincre »
- (3) D'autres verbes

a. <i>duš gereftan</i>	b. <i>yâd daštan</i>	c. <i>kotak zadan</i>
douche prendre	mémoire avoir	rossée frapper
« se doucher »	« savoir »	« frapper »

Sheintuch (1976) signale qu'il y a environ trente verbes « auxiliaires » productifs : la plupart ont un contenu vague, mais pas tous :

6. Selon Sheintuch (1976 : p. 139), en persan moderne, seul un sens verbal sur dix est exprimé par une forme simple, le reste étant exprimé par une forme périphrastique.

sa liste inclut aussi, par exemple, *xandan* « lire », *duxtan* « coudre », *goftan* « dire », *xordan* « manger », *xastan* « vouloir », *kesidan* « souffrir »⁷. À partir des exemples précédents, nous pouvons constater que les expressions en persan sont aussi des collocations verbales, comme les CVS en espagnol : le nom choisit le verbe pour former un tout sémantiquement et ce choix est restreint car on ne peut pas combiner un nom donné avec n'importe quel verbe⁸. Mais, les expressions persanes présentent une différence par rapport à l'espagnol : dans les CVS persanes, on trouve apparemment deux objets.

Examinons plus en détail le complément d'objet en persan. Cette langue dispose d'un marqueur d'objet, la postposition *-râ*, qui, *grosso modo*, marque les compléments d'objet direct définis et spécifiques⁹. Ainsi, par exemple, on a (voir Lazard 1984 : p. 85) :

- (4) a. *ân ketâb-râ xândam*
ce livre-postp j'ai lu
« J'ai lu ce livre »
- b. *ketâb xândam*
livre j'ai lu
« J'ai lu (un) livre »

Si le complément d'objet a des dépendants, il porte la marque « idafa » *-e* et la postposition *-râ* apparaît adjointe au dernier dépendant. Par exemple :

- c. *ketâb-e kučik-râ xândam*
livre-idf petit-postp j'ai lu
« J'ai lu un petit livre »

7. Malheureusement, on ne peut pas toujours discriminer facilement les exemples de Sheintuch. Cet auteur traite comme des « verbes périphrastiques » autant des expressions complètement phraséologisées comme *zamin xordan*, littéralement « herbe manger » mais dont le sens équivaut à « tomber », que les collocations des exemples (1-3). Mais, même dans les collocations on peut trouver des verbes assez pleins comme *goftan* « dire ». Ainsi, en persan le seul moyen de dire « mentir » est par la CVS *dorugh goftan* « mensonge dire ».

8. Par exemple, *hamun* « bain » sélectionne le verbe *kardan* « faire », tandis que *duš* « douche » choisit le verbe *gereftan* « prendre ». D'ailleurs, le même nom peut se combiner avec plusieurs verbes supports pour signifier des choses différentes : *bu kardan* « sentir » transitif, litt. « odeur faire », mais *bu dâdan* « sentir » intransitif, litt. « odeur donner ».

9. Voir Lazard (1982) pour un examen approfondi des facteurs qui interviennent dans le marquage de la postposition *-râ*. L'objet typiquement marqué avec cette postposition sera défini, humain, distant du verbe sémantiquement et phonétiquement et dans une position thématique. Pour une autre perspective théorique mais qui s'accorde pour l'essentiel avec celle de Lazard, voir Karimi (1990).

Le verbe périphrastique, formé d'un verbe et d'un objet, admet, en plus, un objet marqué avec *-râ*. Examinons l'exemple suivant emprunté à Sheintuch (1976 : p. 141) :

- (5) *Dan Meri-râ kotak zad*
 Dan Meri-postp rossée frappa
 « Dan a battu Meri »

Ici *Meri* est marqué comme complément d'objet direct et, pour Sheintuch (1976), cela constitue la preuve que *kotak zad* agit comme une seule unité verbale, une sorte de verbe complexe.

Dans la même ligne, Lehr (1994) allègue que le nom préverbal des verbes composés du tadjik n'est pas un actant syntaxique du verbe, malgré ce que l'on dit dans les grammaires traditionnelles qui le traitent comme un complément d'objet direct. Il se fonde principalement sur le fait que l'élément préverbal ne permet pas la postposition : *-ro*. Son exemple en tadjik :

- (6) *vay-ro dust medoram*
 lui/elle-postp ami j'ai
 « J'ai de l'amitié pour lui / elle »

Dans cet exemple, il y a aussi un complément d'objet direct marqué avec la postposition *-ro* et l'élément préverbal, *dust*, est incorporé au verbe (voir Lehr 1994 : p. 258).

Selon ces analyses, l'élément nominal des constructions persanes ne fonctionne pas comme complément d'objet direct du verbe, mais il s'intègre au verbe en formant avec lui une sorte de bloc, *grosso modo*, un verbe complexe. Notons qu'il est impossible de soutenir la même analyse pour les CVS en espagnol. Les équivalents espagnols aux formes marqués par *-râ/-ro* du persan ou du tadjik dans les constructions périphrastiques (voir exemples 5 et 6) auraient la marque du datif, pas celle de l'accusatif.

Il existe, cependant, une analyse des constructions persanes qui tolère la présence de deux objets sans faire appel à l'incorporation. Ainsi, pour Lazard (1994 : p. 89), il n'est pas rare de trouver des langues avec des phrases qui comportent deux actants complément d'objet, comme le hayu (langue du Tibet), le latin ou l'anglais. En ce qui concerne le persan, il apporte les exemples suivants (voir Lazard 1994 : p. 94) :

- (7) a. *jalase taškil dâdand*
 assemblée formation ont donné
 « Ils ont formé une assemblée »

- b. *jalase-râ taškil dâdand*
 l'assemblée-postp formation ont donné
 « Ils ont formé l'assemblée »
- c. *taškil-e jalase-râ dâdand*
 formation-idf assemblée ont donné
 « Ils ont formé l'assemblée (litt. ils ont donné la formation de l'assemblée) »

Dans les exemples (7a) et (7b), on a deux objets et le verbe « tenu », comme Lazard appelle nos verbes supports. La différence entre ces deux exemples réside dans le caractère (in)défini du « premier objet », *jalase* 'assemblée'. Cependant, en (7c), le nom qui fait partie de la prétendue locution reprend son autonomie : *taškil* « formation » apparaît avec la marque « idafa », qui indique que ce nom a un dépendant syntaxique. Le complément d'objet du verbe *dâdand* « ils ont donné » serait *taškil* et celui-ci a comme dépendant le nom *jalase*. Comme nous l'avons déjà dit, la postposition apparaît toujours adjointe au dernier dépendant du complément d'objet.

Lazard (1982 : p. 192-193) distingue entre deux types d'objets : « objets polarisés » et « objets dépolarisés ». Les premiers sont marqués par la postposition et désignent, généralement, des objets définis ou en position thématique. En revanche, les objets dépolarisés ont très peu d'individualité par rapport au verbe et ont tendance à former avec lui une seule unité. De toute façon, la division n'est pas nette, car il existe une zone où il peut y avoir plusieurs choix. Ainsi, dans les exemples suivants, on a :

- un objet polarisé
- (8) a. *dars-e fârsi-râ sâat-e dah midehad*
 cours-idf persan-postp heures-idf dix donne
 « Il donne le cours de persan (≡enseigne persan) à dix heures »
- un objet polarisé et un autre dépolarisé
- b. *zabân-e fârsi-râ dars midehad*
 langue-idf persan-postp cours donne
 « Il enseigne la langue persane »
- deux objets dépolarisés
- c. *fârsi dars midehad*
 persan cours donne
 « Il enseigne le persan »

L'objet dépolarisé, *dars* « cours », plus proche du verbe, tend à la « coalescence » avec lui, c'est-à-dire à former une locution. Pour Lazard (1982 : p. 193), les deux objets de (8c) sont hiérarchisés :

dars « cours » est régi syntaxiquement par *midehad* « donne » et *fârsi* « persan » par *dars midehad* « donner cours ». Qu'on traite *dars dâdan* « donner cours » comme un groupe régulier objet direct + verbe ou comme une locution, *dars* constitue l'objet du verbe *dâdan*. Lazard (1982 et 1994) insiste sur le fait qu'un seul phénomène peut être traité comme une unité d'un point de vue sémantique ou lexical, mais comme un syntagme, d'un point de vue syntaxique. Pour le citer : "Que nous ayons analysé une locution comme un verbe accompagné d'un objet n'exclut nullement que dans une autre optique, dans une étude lexicale par exemple, elle soit traitée comme une unité" (Lazard 1982 : p. 194).

On pourrait considérer aussi la possibilité de traiter *dars* comme coalescent avec le verbe ou incorporé au verbe. Dans ce cas, *dars* ne serait plus considéré un actant. Cependant, Lazard (1994 : p. 96) rejette cette possibilité en s'appuyant sur le fait que la coalescence se manifeste par des particularités morphologiques ou phonologiques et cela n'est pas le cas du persan où il n'y a pas d'autre différence entre les locutions et les syntagmes occasionnels qu'une différence sémantique ou de fréquence. Il reconnaît qu'il y a des conditions comme le caractère non défini de l'objet qui favorisent la coalescence, mais celle-ci n'est pas encore réalisée pour le persan.

Nous partageons entièrement le point de vue de Lazard. Le fait qu'une séquence donnée soit complètement idiomatisée n'empêche pas de lui trouver une structure syntaxique. Un phrasème complet en espagnol comme *tomar el pelo* « taquiner, litt. prendre le cheveu », qui est une unité lexicale, a une structure syntaxique verbe et complément d'objet direct (voir Gómez Torrego 1989 : p. 94). Il est certain qu'il ne présente pas toutes les propriétés des syntagmes libres avec verbe transitif, car il s'agit précisément d'une expression phraséologisée et donc, il peut y avoir une perte des propriétés régulières des syntagmes libres.

Si l'on revient aux constructions persanes, on voit qu'une phrase peut présenter deux objets, comme l'exemple (8c) : *fârsi dars midehad*, litt. « persan cours donne ». Or, la hiérarchie de ces objets, telle que suggérée par Lazard est plus sémantique que syntaxique. Un mot-forme ne peut pas être régi syntaxiquement par deux mots-formes¹⁰. Sémantiquement, on pourrait dire que 'persan' est le deuxième argument du prédicat 'cours', mais il n'est pas possible que *fârsi* « persan » soit syntaxiquement régi par *dars midehad* « cours donner ». La position et la prosodie d'un mot-forme ne peuvent pas être simul-

10. C'est ce qu'on connaît dans la syntaxe de dépendance de la Théorie Sens-Texte comme « principe d'unicité du gouverneur syntaxique » : tout noeud ne peut avoir qu'un seul gouverneur syntaxique (voir Mel'čuk 1988 : p. 23).

tanément fonction de deux mots-formes. La position de *fârsi* peut dépendre soit de *dars* « cours », soit de *midehad* « donne », mais pas des deux à la fois.

Si l'on admet comme Lazard que *dars* est régi syntaxiquement par *midehad*, il reste à déterminer quel est le gouverneur syntaxique de *fârsi*. En observant l'exemple (8b), où l'on trouve un objet dépolarisé *dars* « cours » et un autre polarisé *zabân-e fârsi-râ* « langue persane », les deux dépendants syntaxiquement du verbe support *midehad*, on pourrait dire que c'est aussi le verbe support qui gouverne syntaxiquement les deux objets dépolarisés de l'exemple (8c). Mais, à ce moment, il faut se demander si la relation syntaxique qui lie le verbe avec ces deux objets est la même ou non. Même si ces locutions persanes ont fait l'objet de nombreuses discussions où, comme le signale Lehr (1994 : p. 262), aucun chercheur ne s'entend avec les autres, nous proposons que la relation syntaxique qui lie le verbe support avec son nom supporté (*dars*) est différente de celle qui le lie avec l'objet sémantique (*fârsi*).

Sans oser avancer une nouvelle relation syntaxique, pour le moment, nous aimerions attirer l'attention sur le fait, noté par Lazard (1994 : p. 232 et aussi 1984 : p. 287), que l'objet polarisé et l'objet dépolarisé interviennent dans deux types différents de construction biactancielle. Dans ce qu'il appelle « construction tripolaire », l'objet est un terme autonome de la phrase et il se place au même niveau de « dignité » que le sujet. En revanche, dans la « construction bipolaire », l'objet a tendance à être étroitement lié au verbe, en formant avec lui une seule unité sémantique. Dans la première construction, le sujet, le verbe et l'objet constituent trois « pôles » ou axes de la phrase, tandis que la deuxième en a seulement deux : le sujet et le groupe formé par le verbe et l'objet. Ainsi, les objets qui seront au plus bas dans l'échelle d'individuation, les non thématiques qui entrent donc dans l'aire rhématique du verbe, et ceux qui se joignent à des verbes avec un sens tenu ont tous tendance à faire partie de la construction bipolaire.

En persan, la construction bipolaire et la construction tripolaire peuvent apparaître dans une même phrase : c'est le cas de la collocation formée par le verbe support et le nom supporté qui a en plus un objet polarisé ou dépolarisé (voir 9c). Si l'on appelle X le sujet, Y le nom supporté et Z l'objet sémantique de la collocation, on obtient les trois schémas suivants :

- (9) a) construction transitive prototypique (tripolaire)¹¹ :
X [Y-e Z-râ] V : X [cours-e persan-râ] donner

11. Celle-ci serait similaire à la construction avec un verbe transitif ordinaire comme *xandam* « lire ». Ainsi, X [livre-e petit-râ] lire.

- b) construction transitive faible (bipolaire) :
 X Y-V X cours donner
- c) construction transitive mixte :
 X Z-râ Y-V X assemblée-râ formation donner
 X Z Y-V X assemblée formation donner

On ne trouve pas dans les CVS espagnoles cette « cohabitation » de deux objets directs¹². Le nom qui sélectionne le verbe support fonctionne comme son complément d'objet et, dans beaucoup de cas comme en persan, il a certains traits phraséologiques (sans détermination, restrictions de modification, proximité au verbe, etc.). L'objet sémantique de la CVS *dar clase* « donner cours » s'exprime comme un dépendant syntaxique du nom supporté. Ainsi, l'équivalent de la phrase (8c) du persan ne serait pas **dar clase persa* « donner cours persan », mais *dar clase DE persa* « donner cours de persan ». Il y a donc dans ce cas, une rétrogradation en espagnol : ce qui est un actant central de la contrepartie pleine (*enseñar persa* « enseigner persan ») devient un dépendant indirect du verbe support *dar*.

Pour récapituler, les analyses de Sheintuch (1976) et de Lehr (1994) ont abordé les CVS comme une sorte de verbe complexe. Par contre, Lazard (1994) les traite comme un syntagme. Sa distinction entre les deux types d'objets, polarisés et dépolarisés, peut être un chemin pour traiter le statut particulier du nom en combinaison avec le verbe support.

3. Constructions à verbe support en basque

Une autre langue où l'on trouve une grande abondance de « locutions verbales » c'est le basque. Avant de les présenter, il nous faut expliquer brièvement le fonctionnement des formes verbales basques.

Dans cette langue, l'auxiliaire joue un rôle essentiel. La plupart des formes verbales sont analytiques et sont donc constituées d'une forme invariable et de l'auxiliaire. C'est lui qui apporte l'information de temps, de personne et de nombre. Les formes transitives se combinent avec l'auxiliaire *edun* « avoir », alors que les formes intransi-

12. Cependant, il existe d'autres expressions marginales, signalées par García-Miguel (1995 : p. 104) et Masullo (1996 : p. 171), où deux objets directs apparaissent :

- (i) a. *Di vuelta la tortilla / La di vuelta.*
 litt. « J'ai donné tour l'omelette / Je l'ai donné tour »
 « J'ai retourné l'omelette / Je l'ai retournée »
- b. *Una mujer y su hijo fueron prendidos fuego por haberse negado a revelar...*
 litt. « Une femme et son fils ont été mis feu (≡ brûlés) pour avoir refusé de révéler... »

tives se combinent avec le verbe *izan* « être ». Ainsi, par exemple, le verbe *erre* se traduirait en français par le verbe intransitif *brûler* s'il est conjugué avec le verbe *izan*, mais par le verbe transitif *brûler*, si l'auxiliaire est *edun* (voir par exemple Zubiri 1994 : p. 226) :

- (10) a. *Jonen etxea erre da*
Jon-G maison-A brûler Aux(*izan*)3A¹³
« La maison de Jon a brûlé »
- b. *Anak Jonen etxea erre du*
Ana-E Jon-G maison-A brûler Aux(*edun*)3E-3A
« Ana a brûlé la maison de Jon »
- c. *Anak Joni etxea erre dio*
Ana-E Jon-D maison-A brûler Aux(*edun*)3E-3A-3D
« Ana a brûlé la maison à Jon »

Tout comme en persan, en basque les collocations verbales sont très productives. Cependant, en persan, on observe environ une trentaine de verbes jouant le rôle de verbe support, tandis qu'en basque, le nombre n'est pas si élevé, moins de dix¹⁴ : les verbes *izan* « être » (qui forme ce que Villasante 1980 : p. 171 appelle « locutions verbales sensitives »), *egin* « faire » (« locutions verbales opératives »), *eman* « donner », *hartu* « prendre » et certains autres (voir Abaitua 1988). Examinons quelques exemples :

- (11) Exemples avec le verbe *izan* « être »
- | | | |
|---|--|--|
| a. <i>lotsa izan</i>
honte être
« avoir honte » | b. <i>beldur izan</i>
peur être
« avoir peur » | c. <i>egarri izan</i>
soif être
« avoir soif » |
|---|--|--|
- (12) Exemples avec le verbe *egin* « faire »
- | | | |
|---|---|--|
| a. <i>lo egin</i>
sommeil faire
« dormir » | b. <i>hitz egin</i>
parole faire
« parler » | c. <i>oihu egin</i>
cri faire
« crier » |
| d. <i>negar egin</i>
pleurs faire
« pleurer » | e. <i>so egin</i>
regard faire
« regarder » | f. <i>duda egin</i>
doute faire
« douter » |

13. Dans les exemples de basque, nous utiliserons les notations suivantes : E pour cas ergatif, A pour absolutif, D pour datif, P pour partitif, Ab pour ablatif et G pour génitif. Dans l'auxiliaire, nous marquerons l'accord avec les différents actants verbaux.

14. Malgré la productivité des collocations verbales en basque, la situation n'est pas parallèle à celle du persan. Dans cette dernière langue, la plupart des sens verbaux s'expriment sous forme analytique. Cependant, en basque ce qui est exprimé (presque) toujours sous forme analytique ce sont les significations flexionnelles. Les significations lexicales peuvent être exprimées parfois, soit sous forme analytique moyennant une collocation verbale comme *oihu egin* « coup de feu faire », soit sous forme synthétique comme *oihukatu* « tirer ».

- (13) Exemples avec le verbe *eman* « donner »
- | | | |
|---|---|--|
| a. <i>musu eman</i>
baiser donner
« embrasser » | b. <i>beldur eman</i>
peur donner
« effrayer » | c. <i>baimena eman</i>
permission donner
« permettre » |
| d. <i>su eman</i>
feu donner
« incendier » | e. <i>hitz eman</i>
parole donner
« promettre » | f. <i>min eman</i>
mal donner
« infliger un mal » |
- (14) Exemples avec le verbe *hartu* « prendre »
- | | | |
|--|--|--|
| a. <i>hats hartu</i>
répît prendre
« donner du répît » | b. <i>min hartu</i>
mal prendre
« se faire mal » | c. <i>gorroto hartu</i>
haine prendre
« prendre en haine » |
|--|--|--|

Ces « locutions » doivent être décrites comme des collocations. Le nom garde son sens, mais il se combine avec un verbe selon le sens global qu'on veut exprimer. Ainsi, par exemple, pour exprimer 'avoir peur' en basque, *beldur* se combine avec l'auxiliaire *izan*, tandis que, pour exprimer 'faire peur', le même nom se combine avec *eman* « donner ».

Les collocations avec le verbe *izan* désignent des états mentaux ou physiques¹⁵. Examinons quelques exemples avec le verbe conjugué. Par ex. :

- (15) a. *Ni beldur naiz*
Moi-A peur je suis
« J'ai peur »
- b. *Ni beldur izan naiz*
Moi-A peur été je suis
« J'ai eu peur »
- c. *Ni beldur izango naiz*
Moi-A peur je serai
« J'aurai peur »

Par rapport à la transitivité, les autres combinaisons avec *egin*, *eman* ou *hartu* sont plus intéressantes. Examinons les exemples suivants :

- (16) a. *Aitorrek negar egin zuen.*
Aitor-E pleurs-A faire Aux(*edun*)3A-3E
« Aitor a pleuré »

15. Pour Villasante (1989 : p. 171), il s'agit de combinaisons d'adjectif et de verbe. Ce n'est pas cependant l'opinion de Zubiri (1994 : p. 263) ni celle de Abaitua (1988). Ce dernier auteur rejette la possibilité de les considérer comme adjectifs puisqu'il existe des formes adjectivales correspondantes : p.ex., *beldurti* « peureux », *egartsu* « assoiffé ».

- b. *Aitorrek paisajeari so egin zion.*
 Aitor-E paysage-D regard-A faire Aux(*edun*)3A-3D-3E
 « Aitor a regardé le paysage »
- c. *Aitorrek Itziarri musu eman zion.*
 Aitor-E Itziar-D baiser-A donner Aux(*edun*)3A-3D-3E
 « Aitor a donné un baiser à Itziar »
- d. *Aitorrek hatseden hartu zuen.*
 Aitor-E repos-A prendre Aux(*edun*)3A-3E.
 « Aitor a pris du repos »

Le basque se prête bien à une analyse du degré de transitivité du verbe dans les collocations. Notons que des collocations comme *negar egin* « pleurer, litt. pleurs faire », qui sont sémantiquement un prédicat à un argument, se conjuguent avec l'auxiliaire des verbes transitifs. Ce fait semble être un indice qu'elles se comportent syntaxiquement comme un syntagme avec un verbe transitif normal. Malgré cela, dans la littérature sur le sujet, on trouve un certain désaccord sur le degré de cohésion de ces collocations, notamment celles formées par *egin*. Ainsi, par exemple, Levin (1989) et Levin et Rappaport (1996) les traitent comme équivalentes aux « verbes inergatifs » (c'est-à-dire intransitifs avec un sujet agentif) : en basque, il n'y a pas d'autre équivalent, pour l'inergatif français *travailler*, que la collocation *lan egin* « travail faire ». Or, cette équivalence interlinguistique ne doit pas nous conduire à traiter nécessairement les collocations avec *egin* comme des unités syntaxiques. En effet, les collocations basques présentent aussi certaines particularités syntaxiques qui favorisent la cohésion ou coalescence entre verbe et objet. Fernández (1994 : p. 55) relève les particularités suivantes :

- Le nom supporté est toujours à la forme indéfinie absolutive.
 - Le nom n'admet généralement ni déterminant ni quantifieur.
 - Le nom ne porte pas la marque de partitif dans les contextes de négation, comme dans son exemple :
- (17) **Ene lagunak ez du alderik egin.*
 mon ami-E ne Aux côté-P faire
 « Mon ami n'a pas fui »
- Le nom ne peut pas être topicalisé, comme dans son exemple¹⁶ :
- (18) **Alde ez du euskaldunak egin.*
 côté-top ne Aux basque-E faire
 « Fuite, le basque n'a pas faite »

16. Notons que l'exemple choisi par Fernández (1994) pour montrer la forte cohésion entre le verbe *egin* et le nom semble être plutôt une expression phraséologique

- Les constituants focalisés doivent être placés devant tout le complexe verbal :

(19) [?]*Arrotzak egin du alde.*
 étranger-E faire Aux côté
 « L'étranger n'a pas fui »

Or, comme ce même auteur l'admet, seules certaines collocations répondent à toutes ces limitations. Pour Ortiz de Urbina (1989 : p. 44-45), les collocations avec *egin* se comportent comme un groupe verbe-objet régulier. Deux de ses trois arguments fournis à l'appui de cette décision vont dans une direction contraire à ceux apportés par Fernández. Ainsi,

- Le nom indéfini peut porter la marque de partitif dans certains contextes. P. ex. :

(20) *Haurrak ez zuen negarrik egin*
 enfant-E ne Aux pleurs-P faire
 « L'enfant n'a pas pleuré »

- Les constituants focalisés sont placés immédiatement avant le verbe *egin* et non pas devant tout le complexe verbal, ce qui correspond au patron le plus commun. Par ex. :

(21) *Nork egin zuen negar ?*
 qui-E faire Aux. pleurs ?
 « Qui a pleuré ? »

- Les formes causatives du groupe Nom-*egin*, tout comme les verbes transitifs causativisés, montrent le marquage de l'auxiliaire transitif, qui inclut des marques d'ergatif, d'absolutif et de datif. Par ex. :

(22) *Hauren heriotzearen berriak ikara eragin die*
 lui-G mort-G nouvelle-E tremblement causer Aux(*edun*)3A-
 3D-3E
 « La nouvelle de sa mort leur a produit des tremblements »

Comme on le voit, certaines de ces données sont contradictoires (spécialement 17 et 19 vs 20 et 21), ce qui semble indiquer que toutes les combinaisons avec *egin* ne présentent pas le même degré de cohésion. Dans la même ligne, Abaitua (1988) apporte une paire contrastante d'exemples. Il signale que le nom *alde* 'côté' combiné avec *egin* peut constituer une unité lexicalisée, *aldegin* 'fuir' ou une forme

complète (ang. *idiom*) et non pas une collocation. Voir plus loin la remarque de Abaitua (1988) concernant l'homonymie entre le phrasème complet *alde egin* « fuir » et la collocation *alde egin* « prendre parti ».

moins lexicalisée (dans nos termes, une collocation), avec le signifié ‘prendre parti’. Ses exemples sont :

- (23) a. *Lapurrak gartzelatik aldegin zuen.*
 voleur-E prison-Ab fuir Aux(*edun*)3E
 ‘Le voleur a fui de la prison’
- b. *Epaileak lapurraren alde egin zuen.*
 juge-E voleur-G côté faire Aux(*edun*)3E
 ‘Le juge a pris parti pour le voleur’

Dans (23a), le complément à l’ablatif peut occuper n’importe quelle position linéaire dans la phrase. En revanche, dans (23b), le complément au génitif doit précéder le nom *alde*. D’après ces données, on pourrait conclure que *aldegin* dans (23a) est déjà une unité lexicale : il est un verbe composé qui régit l’ablatif, tandis que *alde egin* dans (23b) est une collocation équivalente à la collocation française *prendre parti*.

Après ce survol des collocations verbales en basque, nous pouvons conclure qu’au moins dans les combinaisons où la cohésion morphologique totale ne s’est pas produite, le nom supporté joue le rôle de complément d’objet direct du verbe support *egin*, *eman* ou *hartu*. La conjugaison de ces verbes avec l’auxiliaire des verbes transitifs et le comportement du nom dans les constructions causatives semblent être une preuve solide de la transitivité du verbe support dans la collocation. Évidemment, beaucoup de ces collocations présentent certaines restrictions syntaxiques, qui sont dues au caractère phraséologique. Tout comme pour les collocations du persan, remarquons que les collocations basques ne seront pas de bons exemples type du syntagme avec verbe transitif : la forme indéfinie du nom supporté fait en sorte que ce nom soit un mauvais exemple de complément d’objet direct et suscite une cohésion plus forte avec le verbe. Mais cette cohésion n’est pas encore réalisée, à l’exception des cas comme *aldegin* « fuir ».

4. Constructions à verbe support en japonais

Les CVS japonaises ont beaucoup attiré l’attention de la grammaire générative (où on les connaît comme *light verb constructions*) durant les dernières années, spécialement depuis l’article de Grimshaw et Mester (1988)¹⁷. Même si tous les auteurs ne s’entendent pas

17. Tous les auteurs ne s’accordent pas à propos du transfert d’arguments postulé par Grimshaw et Mester (1988). Certains, comme Matsumoto (1996), le rejettent

sur la représentation de ces constructions, nous essaierons de montrer brièvement les analyses qui ont été effectuées sur les combinaisons nom et verbe *suru* « faire ». Mais nous aimerions d'abord souligner une différence importante entre le japonais et les autres langues examinées jusqu'ici. Dans la littérature sur le sujet, on ne mentionne jamais un autre verbe que *suru* qui formerait ce que nous appelons des CVS. Si l'on vérifie ce « monopole » de *suru*, on devrait dire qu'en japonais, la cooccurrence lexicale restreinte n'intervient pas quant aux CVS. Cependant, comme nous le verrons plus loin, il y a certains indices qui nous font croire qu'il y a d'autres verbes que *suru* qui peuvent former des CVS.

Le verbe *suru* peut apparaître dans trois types de constructions différents :

1) VERBE PLEIN du « type action »¹⁸ ou *heavy verb* :

- (24) *Jon-ga minna-ni sonna koto-o shita* (Matsumoto 1996 : 114)
 John-N tous-D telle chose-A faire-Passé
 « John a fait telle chose à tous »

Le verbe plein a deux arguments obligatoires, un Agent et un Thème, et un troisième optionnel, le But¹⁹. Il s'agit d'un verbe transitif avec un comportement régulier, qui marque son complément d'objet avec la postposition *-o*.

2) « CONSTRUCTION NON INCORPORÉE » ou *light verb construction* :

- (25) *Eigo-no benkyoo-o siteiru* (Poser 1992 : p. 13)
 Anglais-G étude-A faire-Progressif
 « Il est en train de faire des études d'anglais »

entièrement et d'autres comme Hoshi et Saito (1993) remplacent le transfert d'arguments par l'incorporation dans la Forme Logique, dans la même ligne que Masullo (1996) pour l'espagnol.

18. Uchida et Nakayama (1993 : p. 646) signalent d'autres « types » de *suru* plein : un avec un sens statif ou possessif, un autre comme résultatif, un autre équivalent à « éprouver » et un autre avec le sens « coûter ».

19. Uchida et Nakayama (1993 : p. 646) offrent un exemple de *suru* comme verbe plein, qui semble plutôt un verbe support. Prenons :

- (i) *John-ga ootoo-ni itazura-o shita*
 John-N frère-D blague-A faire-Passé
 « John a fait une blague à son frère »

Nous nous basons sur leur traduction à l'anglais : « John played a trick on his brother ». Si cette traduction est correcte, dans ce cas le verbe *suru* ne serait pas plein, mais un verbe support. Dubinsky (1989 : p. 101) mentionne l'existence d'un verbe *suru* plein qui serait l'équivalent de *make* dans *John made a salad*, mais il n'apporte pas l'exemple en japonais.

Ici le verbe *suru* est sémantiquement vide, quoique les auteurs ne soient pas tous d'accord. Ceux qui appuient son traitement comme *light verb* pensent que le verbe assigne le cas accusatif à son objet, *benkyoo* « étude », mais c'est le nom qui sélectionne les arguments (voir entre autres, Grimshaw et Mester 1988, Miyagawa 1989, Dubinsky 1989, Hoshi et Saito 1993). Ainsi, *eigo* « anglais » porte la marque du cas génitif assignée par *benkyoo* « étude ».

3) « CONSTRUCTION INCORPORÉE »

(26) *Eigo-o benkyoo siteiru* (Poser 1992 : p. 13)

Anglais-A étude faire-Progressif

« Il est en train d'étudier l'anglais (litt. il est en train de faire études anglaises) »

Avec la forme incorporée, le verbe n'assigne pas de cas ni ne sélectionne les arguments. L'objet sémantique de *benkyoo suru* « étudier » porte une marque d'accusatif, comme les compléments d'objet ordinaires.

En laissant de côté les usages de *suru* comme verbe plein, les constructions du type (2) et (3) sont très productives en japonais. Par exemple : *denwa (-o) suru* « téléphoner », *sanpo(-o) suru* « faire une promenade », *kenkyuu(-o) suru* « faire de la recherche », *tyuu-koku(-o) suru* « conseiller », *soozi(-o) suru* « nettoyer », etc. La plupart des noms qui se combinent avec *suru* sont des emprunts du chinois où ils étaient des verbes (voir Jacobsen 1982 et Miyagawa 1987). La combinaison avec *suru* est la façon usuelle d'emprunter des verbes aux langues étrangères. Comme le signale Poser (1992 : p. 112), au lieu d'adapter un verbe étranger directement à la morphologie verbale japonaise, on l'emploie comme une forme nominale et on forme ensuite la construction périphrastique avec *suru*. Par exemple, à partir de l'anglais *to drive*, on a formé *doraibu suru* « conduire ». De toute façon, il y a aussi des combinaisons de *suru* avec des noms natifs, mais, ce qui est plus intéressant c'est qu'il y a des doublets entre construction avec *suru* d'origine chinoise et verbe simple natif, comme *benkyoo suru* « étude faire » et *manabu* « étudier » (voir Poser 1992 : p. 125).

Quant à la nature lexicale ou syntaxique de ces constructions, il n'y a pas d'accord entre les chercheurs. Si, pour Miyagawa (1989), la construction incorporée (comme celle en 27) est formée dans le lexique ; par contre, pour Kageyama (1982), la construction est formée syntaxiquement. L'argument principal de cet auteur est fondé sur le comportement de la construction « N *suru* » dans la coordination : le nom du deuxième membre de la coordination peut être éliminé. Examinons son exemple :

- (27) *Amerika-zin wa yoku hatugen-suru ga Nihon-zin wa*
 Américains-T toujours remarques-faire mais japonais-T

amari Ø-si-nai
 beaucoup faire non

« Les Américains font toujours des remarques, mais les Japonais en font rarement »

Le nom *hatugen* « remarques » est effacé dans le deuxième membre de la coordination et seul le verbe *suru* apparaît.

Pour Poser (1992), l'élosion de la partie nominale, que nous venons d'illustrer, est une preuve évidente que les constructions incorporées sont des syntagmes et non de mots-formes. Entre autres arguments, Poser (1992) allègue que ces constructions sont accentuées comme des syntagmes et que leur partie nominale peut être omise dans des réponses de type oui ou non.

Que l'on décide de traiter les constructions incorporées comme des mots-formes composés ou comme des syntagmes, il y a un autre point en litige : la répartition des noms entre la construction incorporée et celle non incorporée. Les noms qui entrent dans ces constructions sont appelés *verbal nouns* (voir Martin 1975). Ces noms se caractérisent principalement par le fait d'avoir une structure d'arguments. Or, il existe d'autres restrictions : certains noms ne peuvent pas entrer dans une de ces constructions. Examinons les restrictions pour chaque construction :

- Blocage dans la construction incorporée :

- Les noms déverbaux avec une contrepartie verbale pleine ne peuvent pas former de constructions incorporées avec *suru*. Ainsi, le nom déverbal *mamori* « protection » ne forme pas **mamori suru*, car il y existe le verbe simple *mamoru* « protéger » (voir Poser 1992 : p. 114-116). En revanche, ces noms peuvent former des constructions non incorporées comme *mamori-o suru*.

- Blocage dans la construction non incorporée :

Sur ce point, il y a deux opinions sur le type de noms qui refuse la marque de cas accusatif : les noms « inaccusatifs » (intransitifs avec un premier argument non agentif) ou les noms d'achèvement ou d'état.

- Les noms inaccusatifs comme *tanzyoo* « naissance », *zyoohatu* « évaporation », *tootyaku* « arrivée » ou *hunsitu* « disparition » n'admettent pas la marque de l'accusatif²⁰.

20. Il y a de nombreux auteurs qui expliquent cette restriction en faisant appel à la « généralisation de Burzio » (voir Miyagawa 1989, Tsujimura 1990, Saito et Hoshi 1994, entre autres) : le verbe *suru* assigne un cas au nom et donc il doit assigner un rôle thématique à l'argument externe. Or, si le nom est inaccusatif, il n'y a pas d'ar-

- Les noms qui désignent des achèvements ou des états qui n'impliquent pas une durée ne permettent pas la marque de l'accusatif. Ainsi, autant les noms transitifs comme *hakay* « destruction », *taiho* « détention » que les intransitifs comme *syoosin* « promotion », *kikoku* « retour à la maison », etc., ne peuvent former que des constructions incorporées, c'est-à-dire qu'ils n'admettent pas la marque de l'accusatif *-o*. Seuls les noms qui désignent une activité ayant une durée pourront recevoir la marque de l'accusatif²¹.

Le dernier point de désaccord entre les chercheurs réside dans le traitement du verbe *suru* comme un verbe support dans les constructions non incorporées. Des auteurs comme Uchida et Nakayama (1993), d'une part, et Matsumoto (1996)²², d'autre part, doutent du caractère spécial de *suru* et ils essaient de l'assimiler à d'autres verbes ordinaires.

Une des caractéristiques principales du verbe *suru*, qui a été mise en relief par Grimshaw et Mester (1988), est qu'il permet aux arguments de son complément d'objet d'être à l'intérieur du syntagme nominal ou d'être transférés au verbe. Par ex. :

- (28) a. *John-wa murabito-ni* [_{SN} [_{SC} *ookami-ga kuru-to*]-*no* *keikoku*]-*o*
 John-T paysan-D [[loup-N venir-Comp-G] avis -A]
shita.
 faire-Pas
 « John a fait avertissement aux paysans que le loup venait »
- b. *John-wa murabito-ni* [_{SC} *ookami-ga kuru-to*] [_{SN} *keikoku*]-*o*
 John-T paysan-D [loup-N venir-Comp] [avis-A]
shita
 faire-Pas
 « John a fait avertissement à tous les paysans que le loup venait »

gument externe à transférer au verbe et, par conséquent, celui-ci ne peut pas assigner un cas au nom. Aussi Dubinsky (1989), dans le cadre de la Grammaire relationnelle, explique, à travers ce qu'on appelle l'« hypothèse inaccusative », la distribution des noms qui permettent la marque *-o* et ceux qui ne la permettent pas.

21. Ce point, soulevé par Uchida et Nakayama (1993), contraste avec l'hypothèse inaccusative. Ces auteurs insistent sur l'idée que cette hypothèse n'est pas suffisante pour expliquer la répartition des noms entre les deux constructions.

22. Cet auteur compare les constructions non incorporées avec les verbes de contrôle ou montée, comme *hakimeru* « commencer » ou *okokomiru* « essayer ». Ces verbes permettent aussi que les arguments d'un nom apparaissent sans la marque de génitif. En analysant à partir de la Grammaire Lexicale-fonctionnelle toutes les propriétés « légères » communes aux verbes de contrôle et à *suru*, il conclut que les arguments sans marque de génitif sont déplacés syntaxiquement. Il est intéressant de noter que les chercheurs du lexique-grammaire français ont observé aussi certaines similarités dans le comportement des verbes supports et des verbes comme *commencer*.

Dans (28a), les trois arguments du nom *keikoku* « avertissement » apparaissent distribués de la façon suivante : l'Agent et le Bénéficiaire apparaissent avec des marques de cas assignés par le verbe, tandis que le Thème apparaît à l'intérieur du SN, comme le montre sa marque de génitif. En revanche, dans (28b), tous les arguments sont transférés au verbe.

Cependant, Uchida et Nakayama (1993) proposent de traiter le verbe *suru*, dans les constructions non incorporées (28a et b ci-dessus) comme un verbe 'heavy', c'est-à-dire comme un verbe plein qui assigne le cas accusatif à son complément d'objet, *keikoku*. Leur explication est la suivante : si le verbe *suru* était vide, il n'imposerait pas de restrictions sur le nom avec lequel il se combine, et comme on l'a vu ci-dessus, les noms d'achèvement et d'état n'entrent pas dans cette construction. Par conséquent, ils traitent *suru* comme un verbe plein qui exige sémantiquement l'agentivité de son sujet et le trait 'durée' sur son objet.

Curieusement, pour expliquer la distribution des arguments dans l'exemple précédent, Uchida et Nakayama (1993) font appel à une formation du « prédicat syntagmatique » : avec certains objets, le verbe *suru* peut aussi assigner le cas datif à un troisième argument. Selon ces auteurs, on observe le même comportement, par exemple, avec des verbes pleins comme *kaita* « il a écrit ». Si le complément d'objet de *kaita* est *tegami* « lettre », le verbe pourra assigner un cas datif à un troisième argument, mais si le complément est *ronbun* « article », le troisième argument ne sera pas possible. La répartition des arguments dans (28) est identique à celle d'autres verbes, prétendument pleins, comme *ataeta* « il a donné » et *hirmeta* « il a diffusé (une rumeur) ». Ces auteurs concluent que le datif est sélectionné par le prédicat complexe *keikoku-o suru* « avis donner » et le complément phrastique est sélectionné seulement par le nom, *keikoku*.

Comme nous venons de le voir, le caractère 'light' ou support du verbe *suru* est remis en question, mais, en même temps, on propose de traiter le verbe *suru* et son complément d'objet comme un prédicat complexe. Faire appel à des verbes comme 'écrire' ou 'donner' en japonais n'est pas une preuve suffisante que le verbe *suru* est un verbe plein. On pourrait penser que ces deux verbes sont aussi des verbes supports. De la même façon, en espagnol, *écrire* n'est pas un verbe collocatif de façon inhérente, mais il l'est avec un nom comme *lettre* (voir M. Gross 1994 : p. 236 à propos de *to sign a check* ou Gyry-Schneider 1987 : p. 21 pour *écrire une lettre*). Des noms comme *tegami* « lettre » ou *uwasa* « rumeur » ne sont pas des noms déverbaux, mais cela ne les empêche pas d'avoir des actants, parce que, tout compte fait, ce sont des prédicats sémantiques. Nous aime-

rions laisser ouverte une possible ligne de recherche : il est fort probable que le verbe *suru* n'est pas le seul à former des CVS en japonais. Les constructions comme *keikoku-o ataeta* litt. « il a donné avertissement » semblent se comporter comme les constructions formées par *suru*. Et d'autres combinaisons comme *uwasa-o hirometa* « il a propagé la rumeur » montrent que des collocations autres que les CVS proprement dites permettent aussi de transférer les actants du nom objet au verbe collocatif.

5. Distinction entre le niveau sémantique et le niveau syntaxique dans les CVS

Nous allons maintenant établir certaines distinctions dans la représentation des CVS. D'une part, nous distinguerons entre les notions d'« unité sémantique » et d'« unité syntaxique » et, d'autre part, entre l'objet sémantique des CVS et leur(s) objet(s) syntaxique(s). Ces distinctions nous permettront de jeter un peu de lumière sur les CVS examinées et, en même temps, d'ébaucher des arguments contre la notion de l'incorporation syntaxique.

Un des arguments pour défendre l'incorporation syntaxique du nom dans le verbe support est le fait que la CVS constitue une unité sémantique, un seul sens. Nous n'avons aucune objection à cela, car le verbe support est considéré comme vide sémantiquement. Au niveau de la représentation sémantique d'une CVS, le seul prédicat est celui qui sera exprimé plus tard par un nom. Or, « unité sémantique » ne veut pas dire « unité syntaxique ». Une collocation formée d'un verbe support et d'un nom a un seul sens, mais elle est composée de deux mots-formes qui constituent un syntagme. Dans notre perspective, seul le mot-forme peut être une unité syntaxique, c'est-à-dire un noeud syntaxique.

Cette affirmation découle de la conception qu'a la Théorie Sens-Texte de la structure syntaxique d'une phrase (voir Mel'čuk 1988 : p. 21). Il s'agit d'une paire de deux ensembles : l'ensemble de tous les mots-formes qui apparaissent dans la phrase et l'ensemble de toutes les relations syntaxiques définies sur le premier ensemble. Par conséquent, l'unité syntaxique ne peut être autre que le mot-forme, car c'est seulement cet élément qui entretient des relations syntaxiques. Ainsi, si la chaîne *dars dâdan* « cours donner » (ou *musu eman* « baiser donner » ou *benkyoo suru* « études faire ») est constituée de deux mots-formes, il existe nécessairement une relation syntaxique entre eux parce qu'il n'est pas possible de concevoir la structure syntaxique d'une phrase avec un mot-forme détaché syn-

taxiquement, sans entretenir une relation syntaxique avec un autre mot-forme : les structures sont toujours connexes. Notons que l'incorporation syntaxique prétend refléter l'idée que le nom n'a pas de relation syntaxique avec le verbe et, donc, qu'il forme une unité syntaxique avec lui. En revanche, en TST, on ne saurait parler d'unité syntaxique que quand le nom objet est devenu une partie d'un mot-forme verbal, comme c'est le cas des langues telles que le mohawk, mais non du persan ni du basque ni du japonais²³.

Nous ne prétendons pas suggérer que l'incorporation morphologique est un pas préalable vers l'incorporation syntaxique. Ce que nous mettons en question est la notion même d'incorporation syntaxique. Si, comme nous venons de le voir, en syntaxe de dépendance les relations syntaxiques s'établissent nécessairement entre deux mots-formes, il est évident qu'il doit y avoir une relation syntaxique entre le verbe support et le nom supporté. La notion d'incorporation syntaxique, issue de la syntaxe de constituants, vise à décrire une union ou cohésion syntaxique plus forte entre le verbe support et son objet qu'entre un verbe transitif ordinaire et son objet. Or la reconnaissance de cette cohésion syntaxique n'évite pas l'assignation d'une fonction syntaxique au nom supporté. En syntaxe de constituants aussi, tout mot-forme d'une phrase doit avoir une fonction syntaxique, indépendamment de son degré de cohésion syntaxique avec un autre mot-forme.

La question à se poser doit alors être la suivante : quelle est la relation syntaxique qui lie le verbe support au nom supporté ? Pour pouvoir y répondre, il est nécessaire de commencer par faire la distinction entre l'objet sémantique de la CVS et l'objet syntaxique du verbe support. On sent, en quelque sorte, que, par exemple, dans *fârsi dars dâdan* litt. « persan cours donner », l'objet sémantique est 'persan'. En suggérant que *dars* « cours » soit incorporé au verbe, on essaie d'expliquer que *fârsi* « persan » est l'objet sémantique de toute la CVS. L'incorporation syntaxique est donc provoquée par une intention de refléter dans le niveau syntaxique un aspect sémantique. Il est clair que le seul objet qui se situe dans le niveau sémantique est *fârsi* mais, au niveau syntaxique, le persan aussi bien que le japonais présentent une construction à deux objets. Or, comme nous l'avons déjà avancé à propos du persan, nous pensons que ces deux objets ne sont pas de la même nature.

Dans les constructions à double objet du persan ou dans les constructions « incorporées » du japonais, le nom supporté par le

23. Pour l'incorporation morphologique des langues comme le mohawk, voir les articles classiques de Sapir (1911) et Mithun (1984).

verbe entretient avec lui une relation syntaxique qu'on pourrait étiqueter « relation de complément d'objet direct phraséologique » ou de « quasi-complément d'objet direct ». Ce quasi-objet ne peut pas être séparé du verbe, ce qui manifeste la forte cohésion syntaxique. Du point de vue sémantique, le nom forme une unité sémantique avec le verbe et du point de vue morphologique, il n'admet pas le marqueur de cas (*-râ* ou *-o*) ni le passif. En revanche, l'objet sémantique joue le rôle de « vrai » complément d'objet : le nom japonais porte obligatoirement le marqueur de cas et le nom persan, s'il est défini, porte le marqueur typique *-râ* et il admet le passif, comme c'est le cas pour les compléments d'objet des syntagmes avec d'autres verbes transitifs (nous écrivons en gras le quasi-complément d'objet) :

(29) CVS à quasi-complément d'objet et à complément d'objet

- persan

- a. *jalase-râ* ***taškil*** *dâdand*
 l'assemblée-postp formation ont donné
 « Ils ont formé l'assemblée »

- b. *jalase* ***taškil*** *dâdand*
 assemblée formation ont donné
 « Ils ont formé une assemblée »

- japonais

- c. *Eigo-o* ***benkyoo*** *siteiru*
 Anglais-A étude faire-Progressif
 « Il est en train d'étudier l'anglais »

Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, il existe aussi à l'intérieur du domaine des CVS persanes et japonaises des constructions qui présentent une moindre cohésion et qui sont davantage similaires aux CVS basques en ce qu'elles ont un seul objet. Le persan permet que le nom supporté se détache du verbe et porte la marque de cas. De la même façon, le japonais possède une « construction non incorporée ». Maintenant, le verbe support se comporte syntaxiquement comme tout verbe transitif. Nous mettons en gras le nom supporté qui fonctionne comme le complément d'objet du verbe :

(30) CVS à complément d'objet

- persan

- a. ***taškil-e*** *jalase-râ* *dâdand*
 formation-idf assemblée ont donné
 « Ils ont formé l'assemblée (litt. ils ont donné la formation de l'assemblée) »

- japonais

- b. *Eigo-no benkyoo-o siteiru*
 Anglais-G étude-A faire-Progressif
 « Il est en train de faire des études d'anglais »

- basque

- c. *Aitorrek Itziarri musu eman zion.*
 Aitor-E Itziar-D baiser-A donner aux(edun)3A-3D-3E
 « Aitor a donné un baiser à Itziar »

Nous pensons que beaucoup de noms des CVS en espagnol répondent aux mêmes caractéristiques que ces quasi-compléments d'objet. Si l'on admet l'interprétation sémantique de Hopper et Thompson (1980) de la transitivité, nous pouvons concéder que, dans un syntagme comme *hacer campaña* « faire campagne », le verbe soit moins transitif que dans *hacer una casa* « faire une maison ». Comme ces auteurs l'ont signalé, un des facteurs pertinents pour la transitivité est « l'individuation ». Ainsi, un participant concret, singulier et spécifique confère au verbe un plus grand degré de transitivité qu'un participant abstrait, pluriel ou non spécifique. Une phrase ayant un moindre degré de transitivité du verbe présentera moins de propriétés syntaxiques associées à la transitivité. Clairement, l'absence d'article dans des syntagmes comme *hacer campaña* est une trace de cette transitivité sémantique appauvrie. En termes cognitivistes, on pourrait dire que les noms de ces syntagmes ne sont pas de bons exemples du complément d'objet ; ce ne sont pas des compléments d'objet prototypiques et, en quelque sorte, ce sont même des compléments d'objet défectifs.

En conclusion, la reconnaissance du fait que certaines CVS ont une transitivité appauvrie n'entraîne pas leur traitement comme un seul noeud syntaxique. Si l'on décrit les noms de ces syntagmes comme incorporés au verbe, les CVS se trouveraient assimilées aux mots-formes, alors qu'elles en diffèrent considérablement du point de vue phonologique ou morphologique.

Le degré de cohésion syntaxique entre un verbe support et un nom est une trace de son caractère phraséologique. Certaines opérations syntaxiques sont soumises à certaines restrictions dues au fait que les CVS sont des collocations, donc des expressions phraséologiques. La liberté de pouvoir appliquer une opération syntaxique donnée à une collocation est réduite et on doit indiquer, dans sa description lexicographique, quelles sont les opérations interdites ou restreintes auxquelles on s'attend d'après les règles générales de la syntaxe. Postuler un phénomène d'incorporation syntaxique pour expliquer ces restrictions nous semble contre-intuitif, car les CVS sont des syn-

tagmes, phraséologisés, mais des syntagmes quand même et non pas des mots-formes. Tout en étant consciente que la description des relations syntaxiques du persan et du japonais mérite une étude beaucoup plus approfondie, nous croyons que la relation de quasi-complément d'objet peut rendre compte de ce caractère restreint que de nombreux noms supportés possèdent.

Pour terminer ce survol des verbes supports dans des langues SOV, nous aimerions encore une fois mettre l'accent sur l'idée qu'à l'intérieur du domaine des CVS, on trouve des syntagmes qui présentent une forte cohésion syntaxique, comme les exemples (29) persans et japonais (où le nom supporté est le quasi-complément d'objet du verbe et où un vrai complément d'objet peut apparaître), jusqu'à des syntagmes réguliers, comme les exemples (30) (où le nom supporté se comporte syntaxiquement comme tout complément d'objet).

Margarita ALONSO RAMOS
 Universidade da Coruña
 Campus de Elviña s/n, 15071 CORUÑA (ESPAGNE)
 lxalonso@udc.es

Références

- ABAITUA, J., 1988 : *Complex Predicates in Basque : From Lexical Forms to Functional Structure* (thèse de doctorat), Manchester : University of Manchester Institute of Science and Technology (UMIST).
- ALONSO RAMOS, M., 1998, *Étude sémantico-syntaxique des constructions à verbe support* (thèse de doctorat), Montréal : Université de Montréal.
- BAKER, M. C., 1988 : *Incorporation : A theory of grammatical function changing*, Chicago : University of Chicago Press.
- BAKER, M. C., 1996 : *The Polysynthesis Parameter*, New York/Oxford : Oxford University Press.
- BALLY, Ch., 1965 : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Éditions Francke.
- CATTELL, R., 1984 : *Composite Predicates in English, Syntax and Semantics 17*, Sydney : Academic Press Australia.
- DUBINSKY, S., 1989 : « Compound *suru* Verbs and Evidence for Unaccusativity in Japanese », in C. Wiltshire *et al.*, éds., *Papers from the 25th Annual Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago : Chicago Linguistic Society, 98-111.
- DUBSKÝ, J., 1965 : « Composition, dérivation et décomposition », *Lingua* 16, 190-198.
- FERNÁNDEZ, B., 1994 : « Los predicados inergativos en euskara : predicados de estructura 'nombre + verbo *egin*' », in Serra Alegre, E. *et al.*, *Panorama de la Investigación a l'Estat Espanyol*, vol. 2, Valencia : Universitat de València, 54-59.
- GAATONE, D., 1981 : « Les 'locutions verbales' : pour quoi faire ? », *Revue romane* 16/ 1-2, 49-73.

- GARCÍA-MIGUEL, J. M., 1995 : *Las relaciones gramaticales entre predicado y participantes*, Santiago de Compostela : Universidad de Santiago de Compostela.
- GIRY-SCHNEIDER, J., 1987 : *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbe support*, Genève/Paris : Droz.
- GRACIA, LI., 1986 : *La teoria tematica* (thèse de doctorat), Barcelona : Universitat Autònoma de Barcelona.
- GRIMSHAW, J. et A. Mester, 1988 : « Light Verbs and θ -Marking », *Linguistic Inquiry* 19/ 2, 205- 232.
- GROSS, M., 1994 : « Constructing Lexicon-Grammars », in B. T. S. Atkins et A. Zampolli, éd., *Computational Approaches to the Lexicon*, Oxford : Oxford University Press, 213-263.
- GROSU, A., 1977 : « Is *Make the Claim* a Complex Lexical Item ? », *Linguistic Inquiry* 8/ 4, 726- 729.
- HELBIG, G. et J. Buscha, 1980 : *Deutsche Grammatik. Ein Handbuch für den Auslandsunterricht*, Leipzig : Verlag.
- HOPPER, P. et S. Thompson : 1980, « Transitivity in Grammar and Discourse », *Language* 56/ 2, 251-299.
- HOSHI, H. et M. Saito, 1993 : « The Japanese Light Verb Construction : A Case of LF Theta Marking », in M. Saito, éd., *Japanese Grammar (II)*, Second Annual Report for the Research Project « Development of a Formal Grammar of Japanese », University of Connecticut, 45-62.
- JACOBSEN, W. 1982 : « The Transitive Structure of Sino-Japanese and Compound /Auxiliary Verbs », in *Transitivity in the Japanese Verbal System*, Bloomington : University of Minnesota, Indiana. Univ. Linguistics Club, 154-197.
- KAGEYAMA, T., 1982 : « Word Formation in Japanese », *Lingua* 57, 215-258.
- KARIMI, S., 1990 : « Obliqueness, Specificity, and Discourse Functions : Râ in Persian », *Linguistic Analysis* 20/3-4, 139-191.
- KEARNS, K., 1998 : « Extraction from *Make the Claim* Constructions », *Journal of Linguistics* 34, 53-72.
- LAZARD, G., 1982 : « Le morphème *râ* en persan et les relations actanciennes », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 77/1, 177-208.
- LAZARD, G., 1984 : « Actance Variations and Categories of the Object », in F. Plank, éd., *Towards a Theory of Grammatical Relations*, London/Orlando/ San Diego : Academic Press, 269- 291.
- LAZARD, G., 1994 : *L'actance*, Paris : Presses Universitaires de France.
- LECLÈRE, C., 1971 : « Remarques sur les substantifs opérateurs », *Langue Française* 11, 61-76.
- LEHR, R., 1994 : « Complex Infinitives and Other Deverbal Nominals in Tajik », in Howard I. Aronson éd., *Non-Slavic Languages of the USSR*, Slavica Publishers, 254-263.
- LEVIN, B. 1989 : « The Basque verbal Inventory and Configurability », in L. Marácz et P. Muysken, éd., *Configurability*, Dordrecht : Foris, 39-62.
- LEVIN, B. et M. Rappaport Hovav, 1996 : *Unaccusatives : At the Syntax-Lexical Semantics Interface*, Cambridge : MIT Press.
- MARTIN, S., 1975 : *A Reference Grammar of Japanese*, New Haven : Yale University Press.
- MASULLO, P., 1996 : « Los sintagmas nominales sin determinante : una propuesta incorporacionista », in Bosque, I., éd., *El sustantivo sin determinación. La ausencia de determinante en la lengua española*, Madrid : Visor, 169-200.
- MATSUMOTO, Y., 1996 : « A Syntactic Account of Light Verbs Phenomena in Japanese », *Journal of East Asian Linguistics* 5, 107-149.
- MEL'ČUK, I., 1988 : *Dependency Syntax : Theory and Practice*, Albany : The State University of New York Press.

- MEL'ČUK, I., 1997 : *Vers une linguistique Sens-Texte*, Paris : Collège de France.
- MENDÍVIL GIRÓ, J. L., 1999 : *Las palabras disgregadas. Sintaxis de las expresiones idiomáticas y los predicados complejos*, Zaragoza : Pressas Universitarias de Zaragoza.
- MITHUN, M., 1984 : « The Evolution of Noun Incorporation », *Language* 60/ 4, 847-893.
- MIYAGAWA, S., 1987 : « Lexical Categories in Japanese », *Lingua* 73, 29-51.
- MIYAGAWA, S., 1989 : « Light Verbs and the Ergative Hypothesis », *Linguistic Inquiry* 20/ 4, 659- 668.
- MORENO CABRERA, J. C., 1991 : *Curso universitario de Lingüística general. Tomo I : Teoría de la gramática y sintaxis general*, Madrid : Síntesis.
- ORTIZ DE URBINA, J., 1989 : *Parameters in the Grammar of Basque*, Dordrecht : Foris.
- POSER, W. J., 1992 : « Blocking of Phrasal Construction by Lexical Items », in Sag, I. et A. Szabolcsi, éds., *Lexical Matters*, Stanford : Stanford Center for the Study of Language and Information, 111-130.
- SAITO, M. et H. HOSHI, 1994 : « Japanese Light Verb Constructin and the Minimalist Program », ms. University of Connecticut.
- SAPIR, E., 1911 : « The Problem of Noun Incorporation in American Languages ». *American Anthropologist* 13, 250-282.
- SHEINTUCH, G., 1976 : « Periphrastic Verb Formation in Persian », *Studies in the Linguistic Science* 5/ 2., 139-156.
- GÓMEZ TORREGO, L., 1989 : *Manual de español correcto II*, Madrid : Arco Libros.
- THUN, H., 1981 : « Faire école », in H. Geckeler, B. Schieben-Lange, J. Trabant et H. Weydt, éds., *Logos Semantikos studia linguistica in honorem Eugenio Coseriu (1921-1981)*, Madrid- Berlin : Gredos-Walter de Gruyter, 325-346.
- TSUJIMURA, N., 1990 : « Ergativity of Nouns and Case Assignment », *Linguistic Inquiry*, 21/ 2, 277-287.
- UCHIDA, Y. et M. Nakayama, 1993 : « Japanese verbal noun constructions », *Linguistics* 31, 623- 666.
- VILLASANTE, L., 1980 : « Locuciones verbales sensitivas y operativas », in *Sintaxis de la oración simple*, Oñate : Editorial Franciscana Aranzazu, 169-175.
- WIERZBICKA, A., 1982 : « Why Can You Have a Drink When You Can't *have an eat ? », *Language* 58/ 4, 753-799.
- WONDER, J. P., 1990 : « Noun Incorporation in Spanish », *Hispanic Linguistics* 4, 149-177.
- ZUBIRI, I. 1994 : *Gramática didáctica del euskera*, Bilbao : Didaktiker.

ABSTRACT. — *This paper deals with expressions formed by a semantically empty verb and a predicative noun in the SOV languages such as Persian, Basque and Japanese. These expressions are very similar to what is known in the French literature as « constructions à verbe support » or in English as « light verb construction », for instance, to make mention, to take a walk, to put in order, etc. With regard to Spanish support verb constructions (SVCs), some authors have proposed that they are a case of syntactic incorporation : the incorporation of the noun into the verb makes the whole construction behave like a complex verb. Given the large number of expressions in these SOV languages that are similar to Spanish*

expressions, we have set out to examine their description in order to support or refute the thesis of syntactic incorporation. After examining the data from Persian, Japanese and Basque, we propose that although SVCs constitute a semantic whole, they are syntagms at the syntactic level, that is, sequences formed by a verb and a noun that are bound syntactically. Our objective is to show that the concept of syntactic incorporation is unnecessary if, on the one hand, the semantic and syntactic level are adequately separated and, on the other, we realize that we are confronted with a phraseological expression and, consequently, an irregular phenomenon.

RESUMEN. — *Este trabajo trata de expresiones formadas por un verbo semánticamente vacío y un nombre predicativo en lenguas SOV como el persa, el vasco y el japonés. Estas expresiones son muy similares a lo que es conocido en la bibliografía francesa como « constructions à verbe support » o en la inglesa como « light verb construction », por ejemplo, hacer mención, dar un paseo, poner en orden, etc. Con respecto a las construcciones con verbo soporte (CVS) españolas, algunos autores han propuesto que se trata de un caso de incorporación sintáctica : la incorporación del nombre al verbo causa que toda la construcción funcione como un verbo complejo. Dado el gran número de expresiones similares a nuestras CVS en estas lenguas SOV, hemos querido examinar cuáles han sido sus descripciones con la finalidad de apoyar o rechazar la tesis de la incorporación sintáctica. Después de examinar los datos en persa, japonés y vasco, vamos a defender la tesis de que, aunque las CVS constituyen un todo semántico, son sintagmas en el nivel sintáctico, es decir, secuencias formadas por un verbo y un nombre ligados sintácticamente. Nuestro objetivo es mostrar que el concepto de la incorporación sintáctica no es necesario si, por una parte, se separan adecuadamente el nivel semántico y el nivel sintáctico y, por otra parte, comprendemos que estamos ante un fenómeno fraseológico y, por consiguiente, no regular.*